

UNE APPROCHE PANGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Un aspect important de l'accroissement de l'efficacité de la contribution internationale du Canada consistera à renforcer la cohérence des politiques et interventions gouvernementales, tant celles liées à l'aide que celles dans d'autres domaines, dans l'objectif de réduire la pauvreté mondiale.

L'allègement de la dette est un engagement concret et important d'aide financière. Il permet de libérer les ressources des pays en développement en vue de la réduction de la pauvreté, du développement social et de l'amélioration de la gouvernance. Le Canada renouvelle son leadership dans ce dossier. Grâce à des initiatives multilatérales et bilatérales, nous avons allégé le fardeau de la dette de pays pauvres qui ont de la difficulté à se relever — tout récemment Madagascar, l'Éthiopie, le Ghana et le Sénégal. Dans le budget de 2005, le gouvernement consacre 172 millions de dollars à une nouvelle initiative canadienne d'allègement de la dette et 34 millions aux pays les plus lourdement endettés. Les pays admissibles sont ceux qui ont complété le processus relatif à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ainsi que d'autres pays pauvres qui disposent de systèmes de gestion des dépenses publiques suffisamment solides pour utiliser à bon escient ces économies, au profit du développement. Les pays admissibles doivent également présenter un bon dossier sur le plan des droits de la personne. Au

total, la remise de la dette s'élèvera à plus de 1 milliard de dollars.

Pour encourager l'accélération de l'allègement de la dette par l'intermédiaire du système multilatéral et un allègement plus généreux en faveur des PPTE, le gouvernement :

- continuera d'alléger la dette de façon à entraîner une hausse nette des flux à destination des pays en développement, à traiter de façon équitable les pays autres que les PPTE et à préserver les mesures incitatives de la réforme économique et d'une meilleure gouvernance;
- représenté par le ministre des Finances, incitera la communauté internationale, y compris par l'intermédiaire du G7, à rendre accessibles les initiatives d'allègement de la dette à d'autres pays pauvres. Cela comprend le fait d'encourager la participation accrue des institutions financières internationales à ces initiatives, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les banques régionales de développement, tout en protégeant leur viabilité financière. Diverses propositions sont actuellement à l'étude, et le Canada s'efforcera d'établir avec d'autres un consensus en vue d'adopter la meilleure et la plus efficace des démarches.



Pour assurer la cohérence entre, d'une part, ses politiques et interventions d'aide internationale et, d'autre part, celles liées à d'autres domaines qui ont une incidence sur les pays en développement, le gouvernement :

- engagera une interaction bien plus énergique, dans les deux sens, entre les objectifs du développement et les programmes internationaux du Canada en matière de commerce, d'environnement, de santé et de justice et dans d'autres domaines importants. Les crises dans le secteur de la santé, le manque d'accès à

Un membre de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des Forces canadiennes assure une aide humanitaire à la population du Honduras après le passage de l'ouragan Mitch.